

# CONTRAT DE CESSION DE BAIL

ENTRE

LE CÉDANT;  
(locataire actuel)

ET

LE CESSIONNAIRE,  
(locataire éventuel)

## OBJET DU CONTRAT

Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte, le bail du logement dont un exemplaire est annexé au contrat.

La cession prendra effet à compter de : (cocher l'une des deux cases)

- la date d'acceptation de la cession par le locateur,
- si la date est postérieure, à compter du \_\_\_\_\_.

## DESCRIPTION DU BAIL

Un bail de \_\_\_\_\_ mois, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ sur lequel il reste à courir \_\_\_\_\_ mois ; au loyer mensuel de \_\_\_\_\_ \$, pour un logement de \_\_\_\_\_ pièces, situé à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_.

## DÉCLARATIONS ET CONDITIONS

- 1 - Le cédant déclare qu'il n'y a aucune procédure judiciaire pendante à la Régie du logement ou devant tout tribunal en rapport avec ce bail.
- 2 - Le cédant déclare qu'il n'a pas donné d'avis de non-reconduction du bail, ni n'a reçu un avis de modification des conditions du bail.
- 3 - Le cédant s'engage à informer le cessionnaire de tout avis et de toute demande judiciaire qu'il pourrait recevoir du locateur d'ici la prise d'effet de la cession.
- 4 - Le cessionnaire déclare avoir visité le logement et en être satisfait. De son côté le cédant s'engage à le maintenir dans son état actuel d'habitabilité et de propreté jusqu'à la date de prise d'effet de la cession, à moins qu'il n'en soit empêché par un événement qui ne lui est pas attribuable.
- 5 - Le cédant déclare qu'il n'a fait aucune amélioration, construction ou autre changement sans avoir été expressément autorisé par le locateur à laisser les lieux avec les changements apportés.

### **6 - Veuillez cocher l'une de ces deux cases:**

- La présente cession est conditionnelle à son acceptation par le locateur, à l'intérieur du délai de 15 jours de la réception de l'avis d'intention de céder le bail.
- L'avis de 15 jours prévu par la loi, indiquant l'intention de céder le bail, a été donné au locateur et celui-ci ne s'y est pas opposé.

## AUTRES CONDITIONS (au besoin continuer au verso)

Et les parties signent à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Notes

1 - Le cédant est tenu d'aviser le locateur de son intention de céder le bail et d'obtenir son consentement à la cession. Dans le cas d'un refus, le locateur doit l'indiquer dans les 15 jours et il ne peut refuser sans motif sérieux.

2 - Si certaines des énonciations ci-dessus sont inexactes, veuillez biffer les clauses concernées, rétablir les faits au verso et signer le tout.

SUITE AU VERSO



- Si vous déménagez et voulez demander un nouveau contrat de service d'électricité à une nouvelle adresse, remplissez toutes les sections.
- Si vous demandez un nouveau contrat de service d'électricité, remplissez les sections 1, 4, 5 et 6.
- Si vous voulez mettre fin à un contrat de service d'électricité, remplissez les sections 1, 2, 3 et 6.

Un avis écrit d'au moins 30 jours est obligatoire pour mettre fin à un contrat au tarif M ou G-9 (article 5.01 des Conditions de service).  
Veuillez noter que seul le titulaire d'un contrat d'Hydro-Québec, son représentant autorisé ou une personne mandatée par procuration peuvent remplir et signer ce document.

### 1. Identification du titulaire

1.1 N° de client (si connu)	1.2 Nom, prénom ou raison sociale du titulaire du contrat de service		
N° du lieu de consommation (si connu)		1.3 N° d'entreprise du Québec (NEQ)	
1.4 N° de téléphone	poste	N° de télécopieur	Adresse Courriel

### 4. Demande de nouveau contrat de service d'électricité au lieu de consommation où vous emménagez

4.1 Adresse du nouveau lieu de consommation (n°, rue)		4.2 Local ou étage	
4.3 Ville		4.4 Code postal	
4.5 Téléphone du nouveau lieu de consommation - , poste		4.6 N° de compteur	
4.7 N° de télécopieur	4.8 À partir de quelle date serez-vous titulaire du contrat ? AAAA-MM-JJ		
4.9 Type d'activité ou code SCIAN <b>RÉSIDENTIEL</b>			
4.10 Le titulaire responsable du contrat d'électricité sera alors (cochez seulement une case)			
<input checked="" type="radio"/> Locataire		<input type="radio"/> Propriétaire responsable (locataire occupant)	
<input type="radio"/> Propriétaire occupant		<input type="radio"/> Propriétaire entre deux locations	
4.11 Y a-t-il un chien à ce lieu de consommation ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
4.12 Pour ce contrat, à quelle adresse désirez-vous recevoir les factures d'électricité ? <input type="checkbox"/> Même qu'à 4.1			
4.13 Adresse (n°, rue)		4.14 Local ou étage	
4.15 Ville	Province	Pays	4.16 Code postal
		<b>Canada</b>	

Des frais d'abonnement de 25 \$ (TPS et TVQ en sus) vous seront facturés.

Hydro-Québec peut exiger un dépôt ou une garantie financière comme condition à la conclusion d'un nouveau contrat.

### 6. Je confirme que je suis autorisé à faire cette demande et que les renseignements fournis sont exacts.

Nom en lettres moulées	Signature du titulaire, du représentant autorisé ou de la personne mandatée par procuration	(Cochez seulement une case)
		<input type="radio"/> Titulaire <input type="radio"/> Représentant autorisé <input type="radio"/> Personne mandatée par procuration

**Envoi du formulaire :** Veuillez retourner ce document dûment signé par télécopieur au : **1 888 358-8758**, par courriel à : **affaires@hydro.qc.ca** ou par la poste à :  
**Hydro-Québec, Activités commerciales et affaires, C. P. 270, succursale d'Youville, Montréal (Québec) H2P 2V4**